

René Sakanga Morouba : « il n'y a pas de tripatoüillage »

Commissaire en charge de la logistique et du matériel à l'ANE

Le scrutin du 30 décembre dernier a accusé un important retard (jusqu'à 24 heures pour certains centres ou bureaux). Comment expliquez-vous ces retards dus pour 38%, selon certains observateurs, à la non disponibilité des documents ?

René Sakanga Morouba : Vous savez, les documents que nous avons utilisés pour ces scrutins présidentiel et législatifs ont été tous commandés à l'extérieur du pays et donc on a eu, hélas, des difficultés en ce qui concerne l'arrivée à temps de ces formulaires à Bangui. Des avions qui ne sont pas disponibles pour certains et aussi, les fournisseurs n'ont pas été actionnés à temps pour pouvoir produire ces documents et de les mettre à disposition de l'ANE.

Que répondez-vous à ceux qui pensent que ces retards ont été occasionnés à dessein pour soit saboter le scrutin, soit favoriser la fraude ?

En réalité, il faudrait que ces personnes s'approchent de l'ANE pour savoir réellement ce qui se passe à l'intérieur. Donc, je mets ça sur le compte de ce qui se dit dans la rue.

Les matériaux acheminés (pour l'arrière pays) depuis les bureaux de vote jusqu'à Bangui en passant par les chefs-lieux des préfectures n'ont-ils pas fait l'objet de tripatoüillage en cours de route ?

Propos recueillis par Sébastien Lamba

VOIX POP ! Paroles aux citoyens sur les résultats provisoires et partiels des élections présentées par l'ANE

Annie Kelefo : « Les élections se sont déroulées dans la paix et la sérénité, dans notre localité à Bégoua. Nous saluons les efforts de l'ANE dans la publication des résultats provisoires. C'est ce qui nous a permis d'avoir des informations fiables sur chaque candidat ».

Dieudonné Sylvestre Bangbe : « Quand le peuple décide, personne ne peut contredire. Le candidat qui serait élu c'est Dieu qui l'a élevé ».

Joseph Yanam : « Nous allons soutenir le candidat qui sera proclamé par l'ANE et la Cour constitutionnelle de transition, même si ce ne n'était pas notre candidat. Nous avons beaucoup souffert et nous espérons la paix dans notre pays. »

Marlène Azougo : « C'est le choix que nous avions fait qui est entrain d'être diffusé provisoirement par l'ANE. Moi par exemple, ce n'est pas le candidat que j'ai choisi qui est en tête. Mais, comme c'est un choix national, dont je ne constitue

qu'un maillon, que vais-je faire ? L'ANE est entrain de faire son travail. Mais, il faudrait qu'elle communique aussi des chiffres et des pourcentages.

Vanessa Ngawen : « Je suis entrain de suivre ça avec tous les Centrafricains. Je n'ai rien à reprocher à l'ANE qui n'a fait que faire son travail régulier ».

Florent Mbianika : « C'est un moment très remarquable pour tout le peuple centrafricain. Je pense que ces élections se sont bien déroulées. Les résultats partiels et provisoires en cours selon moi, reflètent le choix du peuple centrafricain ».

Narcisse Baguene : « Les résultats provisoires qui sont entrain d'être donnés par l'ANE ne doivent pas faire l'objet de questionnement. Ce qui devait être fait est fait. Je demanderai aux uns et aux autres de respecter le peuple centrafricain en acceptant le verdict des urnes ».

Propos recueillis par la rédaction

L'heure est au respect du Code de bonne conduite

Après la publication par l'ANE des résultats partiels et provisoires de l'élection présidentielle, certains candidats estiment que les chiffres publiés ne sont pas conformes aux procès verbaux en leur possession.

A travers un point de presse organisé par une vingtaine de candidats à la récente élection présidentielle du 30 décembre, les frondeurs ont exprimé leur volonté de demander à l'ANE de surseoir à la publication des résultats partiels. Pour le candidat indépendant Abdou Karim Meckassoua : « *Depuis la date du 30 décembre, jour du scrutin, j'ai recueilli une bonne dose de témoignages, des documents et des preuves d'un détournement du vote tant à Bangui que dans l'arrière pays. Les suffrages qui me sont attribués en divers endroits du pays s'avèrent souvent ridiculement inférieurs au nombre des citoyens mobilisés dans mes comités de soutien. Des procès verbaux ont disparu. Des urnes apparaissent étonnamment vides alors que d'autres sont remplis.* »

Face à cette revendication, même si elle est justifiée à travers des preuves de fraude, le citoyen lambda pense que quels que soient les résultats publiés par l'ANE, l'heure est grave et souhaite le respect scrupuleux du Code de bonne conduite auquel les candidats ont souscrit. L'une des dispositions de ce Code de bonne conduite stipule en son Article 28 : *"Régler nos différends par la médiation, la conciliation et le dialogue avant de recourir à la justice".* En d'autres termes, il est fortement conseillé aux candidats de se concerter, de réunir les preuves d'éventuelles tentatives de fraude et de définir une ligne de conduite commune avant de mener une action en justice. Ceci garantirait la légitimité des nouvelles autorités du pays issues des urnes après des élections transparentes.

Interrogée, l'ANE indique qu'il existe des dispositions légales mentionnées dans le Code électoral qui prévoient des sanctions pour les contrevenants. Ces sanctions sont définies à l'article 200 du Code de bonne conduite qui stipule : *"Toute personne qui sera rendue coupable de modification ou d'altération des documents ou résultats des élections ou du référendum, lors de leur transmission, sera punie d'un emprisonnement ferme d'un (1) à cinq (5) ans et d'une amende de cent (100) à cinq cent (500) mille FCFA et de l'interdiction de droit de vote et d'être éligible pendant 5 ans au moins et de 10 ans au plus".* Telles sont les sanctions qui pourraient frapper les agents de l'ANE à qui revient la responsabilité de conduire dans la transparence tout le processus électoral.

Ces contestations pour des tentatives de fraude ne sont pas une nouveauté en Centrafrique. Et la République Centrafricaine n'est pas le seul pays au monde à vivre ce phénomène lors des scrutins. Toutefois, il s'avère impérieux en ce moment sensible pour un pays qui sort d'une période de crise de privilégier l'intérêt général des Centrafricains. Le patriotisme devrait être le leitmotiv de tous les leaders politiques engagés dans cette course au pouvoir. Que l'on se souvienne que le fair-play honore et grandit le perdant et occulte souvent l'éclat de la victoire du vainqueur.

Fridolin Mamoko



Elections siriri

Bulletin d'information sur le processus électoral

N° 03 du 08 janvier 2016

M.P.J

Maison de la Presse et des Journalistes - RCA

FAIR-PLAY ET GRANDEUR D'ESPRIT

« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire ». Cette phrase de Voltaire peut faire recette en cette période électorale en République Centrafricaine. L'acceptation du résultat n'est pas une faiblesse.

Editorial

On a remarqué qu'au fur et à mesure que les résultats partiels et provisoires tombent au compte-goutte, certains candidats, pourtant signataires du Code de bonne conduite, s'emploient à violer le texte qu'ils ont eux-mêmes signé. Les élections, comme dans toutes les compétitions au monde, sont régies par des lois et principes. Hélas, le fairplay en tant que respect de l'autre, respect du résultat, pardon et tolérance, souffre en ce moment névralgique du processus électoral en cours.

Pour rappel, ce sont les élections qui ont conduit le pays de Boganda au plus profond de l'abîme. Le passé récent de 2011 avec la victoire contestée au premier tour de l'ancien Président François Bozize est encore présent dans les esprits. Les conséquences continuent de se faire sentir. Trente candidats pour un seul fauteuil, ce n'est pas sûr de ne pas avoir de contestation. Comme un homme fatigué après la traversée à pied d'un long désert, le peuple centrafricain ne veut plus d'une sempiternelle crise qui serait synonyme de l'enterrement de toute la nation déjà aux abois.

L'arrêt du processus électoral demandé par certains candidats n'est pas de nature à assurer un lendemain apaisé à une République Centrafricaine déjà grabataire.

Madame et messieurs, les textes et paroles ont valeur d'acte posé. A la fin de ces scrutins, une marque historique et indélébile restera. Soit on est des acteurs d'une sortie honorable de crise, soit on est des continuateurs d'une histoire interminable de crises. Nous sommes tous à la baguette, l'histoire jugera.

Juvénal Koherepede

1ER TOUR DES ÉLECTIONS

Fidèle Gouandjika :

« Je reconnais ma défaite et je respecte la volonté des électeurs »



Si l'on devait décerner un prix du fairplay à l'issue du processus électoral en cours, il reviendrait sans aucun doute à Fidèle Gouandjika.

L'ancien ministre des Télécommunications a reconnu sa défaite seulement vingt quatre heures après l'élection présidentielle du 30 décembre 2015 et donné rendez-vous aux électeurs pour 2021.

En bon démocrate

« Je reconnais ma défaite et je respecte la volonté des électeurs et électrices qui se sont valablement et massivement exprimés le 30 décembre 2015 pour un véritable changement dans notre pays », écrit notamment ce ministre atypique qui se qualifie lui-même d'inoxydable et qui se présentait pour la deuxième fois à une élection présidentielle.

A la veille du scrutin, ces personnalités avaient pourtant signé un code de bonne conduite aux termes duquel ils s'engageaient à « Accepter les résultats des urnes, nous féliciter mutuellement et féliciter le gagnant ».

Si le message du candidat Gouandjika ne comporte pas de félicitations adressées au gagnant, c'est simplement parce que, à la date du 31 janvier, le gagnant n'était pas encore connu, l'ANE n'ayant pas encore entamé l'examen des procès-verbaux.

Il est donc loin, le temps où l'inoxydable Gouandjika se faisait sanctionner par le Haut Conseil de la Communication pour ses écarts de langage lors des campagnes électorales.

Simon Pierre Ndouba

Scrutin du 30 Décembre: Synthèse des rapports des observateurs internationaux et nationaux

Plusieurs missions ont été dépêchées en Centrafrique pour l'observation des opérations de vote du 30 décembre 2015. Parmi elles, nous notons de la mission de l'Union Africaine, de l'Electoral Institute for Democracy in Africa, de la CEEAC ainsi que l'appui non négligeable de l'Observatoire National des Elections. Le résultat de leur analyse se présente ...comme suit.

Union Africaine

La mission de l'Union Africaine commence par des constats préliminaires faits au terme de l'observation des opérations de vote et de dépouillement des voix.

Elle a évalué la régularité, l'équité et la crédibilité des élections du 30 décembre, en rappelant l'histoire politique du pays, laquelle est jalonnée de crises militaro-politiques. Elle relève l'insuffisance de formation des agents recenseurs de l'ANE et déplore par la même occasion quelques comportements négatifs affichés par certains compatriotes pendant la campagne électorale à l'endroit de certains candidats. Elle se félicite de la participation massive des populations au vote, en dénonçant également les irrégularités relatives à l'ouverture tardive des bureaux de vote. Elle se félicite aussi de l'appui sécuritaire des forces onusiennes, de la SAN-GARIS ainsi que des forces nationales de sécurité. Elle salue la transparence, la crédibilité, et la sérénité des opérations de vote et appelle à l'acceptation des résultats des urnes par les candidats ainsi que la sauvegarde de la paix et de la cohésion sociale.

CEEAC

La mission d'observation de la CEEAC dépêchée en Centrafrique voulait se rassurer si les opérations de vote se sont déroulées conformément aux standards internationaux. Elle s'est félicitée de l'atmosphère calme, sereine et transparente qui a prévalu durant le déroulement du vote. Elle s'est également félicitée de l'implication des forces internationales dans le processus. Elle rappelle aux parties prenantes le respect des traités auxquels ils ont souscrit, ainsi que l'acceptation des résultats des urnes. Elle insiste sur l'importance de trancher juridiquement les contentieux qui naîtront des opérations, et d'éviter d'afficher des comportements

de nature à perturber le processus de stabilisation du pays. Elle déplore également la livraison tardive des matériels et documents de vote dans les bureaux de vote ainsi que quelques irrégularités notifiées.

EISA

Electoral Institute for Democracy in Africa a également observé les opérations de vote du 30 décembre 2015. Il s'est félicité de l'engagement et de la détermination des Centrafricains à tourner la page de transition pour un nouvel élan démocratique basé sur un nouvel ordre constitutionnel.

Le réseau reconnaît que le scrutin s'est déroulé sans incident majeur. Le scrutin a eu lieu dans une atmosphère apaisée, dans la transparence et la sérénité. Il affirme que la procédure du vote s'est faite en conformité avec la loi électorale.

Il recommande par la même occasion :

- D'accepter le résultat des urnes, de privilégier les voies légales de recours, de renforcer la formation de leurs délégués et d'accroître leur nombre dans les bureaux de vote ;
- Au gouvernement, de renforcer la sécurisation des scrutins dans l'arrière-pays pour le tour ;
- A l'ANE de corriger les imperfections constatées pour les scrutins à venir ;
- Aux partenaires d'appuyer l'ANE afin d'intensifier la campagne de sensibilisation et d'éducation civique.

O.N.E

L'Observatoire National des Elections a déployé plus de deux cent soixante cinq (265) observateurs électoraux sur l'emblème du territoire national, ainsi qu'à Douala, au Cameroun. Il félicite les Centrafricains pour leur forte mobilisation au vote du 30 décembre, lequel scrutin s'est déroulé dans le calme, la transparence et la sérénité. L.O.N.E loue également la bonne collaboration de l'ANE lors de tout le processus électoral.

Mais, l'ONE aimeraient que les irrégularités enregistrées pendant le scrutin soient corrigées, pour permettre une nouvelle relance organisationnelle afin de garantir l'avenir politique du pays.

Max-Landry Kassaï

Des présumés fraudeurs interpellés lors du scrutin

La fraude électorale inclut toute action ou inaction entreprise hors des normes légales ayant pour objet d'influer sur le résultat des élections de façon à garantir ou favoriser un résultat voulu. Quelques formes de fraude ont été décelés lors des élections groupées du 30 décembre 2015 dont le dépouillement et la proclamation des résultats provisoires sont en cours.

A titre d'exemple, au centre de vote du lycée de Bimbo, Paterne Djekam a été surpris le jour du scrutin avec des urnes bourrées de bulletins en faveur d'un candidat à la présidentielle, a rapporté le commandant de la brigade de gendarmerie de PK 9 où ce dernier a été conduit pour nécessité d'enquête.

Au centre de l'école Gobongo, c'est Joachim, un jeune homme de 21 ans qui a été surpris avec un lot de cartes d'électeur le jour du vote. Le présumé fraudeur a été remis à la police pour nécessité d'enquête.

Dans le 2ème arrondissement de Bangui, plusieurs partisans d'un candidat à la

Elections siriri

Bulletin d'information sur le processus électoral
Tél: 72 70 09 04/ 75 32 4078
Courriel: spndouba@yahoo.fr
Un projet de la MPJ, réalisé avec l'appui technique de : OMCA, ARC, RJDH et financier de la MINUSCA et du PNUD

Rédacteur en chef:

Simon Pierre Ndouba
Red. adjoint : Simplice Doayouane

Relecture :

Marcel Mboula et M.D Gazikolgue

Secrétaire de rédaction :

Armel Paul Ouakola (MPJ)

Ont collaboré à ce numéro :

Sébastien Lamba (ACAP), Gilbert Mbakop (Sango Ti Afrika), Marcel Mboula (Janus), M. L Kassaï (L'Agora), Nguombassa-Komy (Le Messager), etc.

Montage graphique

Gilbert Mbakop

Consultance particulière

Prosper Yaka Maïde

Visite guidée au centre de Traitement des données du vote par l'ANE

Traiter et diffuser dans un délai de 6 jours francs les résultats issus des quelque 5600 bureaux de vote ouverts lors du vote du 30 décembre dernier. Tel est l'exploit que s'efforcent de réaliser les opérateurs du centre de traitement des données (CTD) de l'Autorité nationale des élections. Nos reporters leur ont rendu visite le mardi 5 janvier. Voici leur reportage.

Situé en face de l'hôtel Somba au centre-ville de Bangui, l'ancienne direction générale des Transports devenue le siège du CTD est devenu un véritable camp retranché. Des véhicules et policiers de la force de la MINUSCA en assurent la protection, tandis que des blocs de béton en cours de construction en complique désormais l'accès. Dans la guérille qui sert d'entrée, tout ce qui entre est passé au peigne fin et au détecteur de métaux.

Dans la cour, le visiteur peut voir des véhicules, des urnes empilées, plusieurs jeunes gens vêtus d'un gilet aux couleurs de l'ANE déchargeant ou rangeant d'autres urnes. Sous un hangar au toit de tôle, des hommes et femmes à la mine défaite examinent le contenu d'enveloppes sorties des urnes empilées. Au fond du hangar, un homme seul devant sa table. "Notre problème, c'est le sous-effectif et la charge de travail qui nous contraignent à travailler jour et nuit. Depuis hier, je ne suis pas rentré chez moi. Matin et soir, je suis ici", indique aux visiteurs Bernard Kpongaba le vice-président de l'ANE. Mais il

accepte de servir de guide pour la visite des salles de travail.

Traitement des résultats

Selon lui, les opérations se font dans la plus grande transparence, en présence des représentants des candidats qui le désirent ainsi que des observateurs de l'Union Européenne et des Nations Unies. "On ouvre les plis en présence de tout le monde pour voir combien de voix chaque candidat a obtenu. La jeune femme là-bas qui a un cahier dit de transmission enregistre dedans puis elle se rend dans la salle là-bas appelée salle de saisie". Dans cette seconde salle, une première équipe enregistre toutes les feuilles des résultats sur 7 ordinateurs pour les sauvegarder. Après quoi, les documents sont transmis aux opérateurs travaillant sur les ordinateurs de ces 2 rangées qui les saisissent et sortent un procès-verbal. Mais pour s'assurer de la conformité des données saisies, on affecte les mêmes documents aux opérateurs de l'autre rangée qui les saisissent à leur tour. S'il y a un écart, c'est qu'il y a un problème. Peut-être que l'opérateur a mal



entré les données. Dans ce cas, on envoie les documents à la 3ème rangée d'ordinateurs. C'est là que l'erreur est corrigée. A la fin, tout est rangé dans les malles que vous voyez là-bas et qui sont fermées à clé...

Et Bernard Kpongaba de conclure : "Nous ne travaillons ni sous la pression, ni dans la peur. Je demande aux compatriotes de rester calmes. Si, comme candidat, vous êtes capable de gagner, vous gagnerez".

Frédéric Mbomba

« Les règles des Nations-Unies font que nous n'avons pas mandat de manipuler les imprimés », Aurélien Agbénonci, Représentant spécial adjoint du SG des Nations Unies en RCA

Après le 1er tour, le n°2 des N.U livre ses impressions sur l'appui

Est-ce que la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations-Unies pour la Stabilisation en République Centrafricaine (MINUSCA) est satisfaite du déroulement des élections du 30 octobre dernier ?

Dans quelles conditions ces matériaux ont été acheminés de l'arrière-pays) depuis les bureaux de vote jusqu'à Bangui ?

La MINUSCA est satisfaite, mais ce qu'il faut dire c'est que cet appui aux élections est fait dans une composante plus complexe. Nous appelons cela l'assistance intégrée des Nations-Unies au processus électoral et cette configuration c'est à la fois la MINUSCA et le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD).

Quelle a été votre degré d'implication dans la collecte du matériel électoral (procès-verbaux et urnes) après le scrutin?

Les Nations-Unies, comme vous le savez, étaient représentées sur le terrain à travers leurs bureaux régionaux, mais aussi les bureaux régionaux de la MINUSCA et les agents électoraux de l'assistance électorale intégrée. Les règles des Nations-Unies font que nous n'avons pas mandat de manipuler les imprimés, mais nous avons apporté à l'Autorité Nationale des Elections (ANE) une assistance irremplaçable,

c'est-à-dire de convoyer sur Bangui toutes les enveloppes des procès-verbaux et aussi tout le matériel nécessaire : les urnes dans lesquelles se trouvent les bulletins de vote pour permettre au

Centre de Traitement des Données de faire son travail. Notre implication a été une implication par air et par la route. Nous avons loué des centaines de véhicules qui ont pu porter assistance à l'ANE et aux autorités nationales.

force de la MINUSCA. Nous savons que cette force est présente à travers notamment les casques bleus, le personnel militaire ou les observateurs et aussi la police des Nations Unies. Alors toutes ces forces ont été combinées pour appuyer les structures locales qui s'occupent des élections et de signaler le moindre incident.

Un exemple : dans une préfecture que je ne voudrais pas préciser ici, mais bien connue, un préfet, un moment donné, s'était emparé de l'ensemble du matériel alors que ce matériel devait être convoyé directement à l'aéroport, mais il a été arraisonné et le matériel a été récupéré et transféré à l'aéroport.

Dans un autre endroit, un sous-préfet qui peut-être était encore dans le mode opérationnel du passé a pensé qu'il devait récupérer l'ensemble du matériel et le garder dans sa sous-préfecture au lieu de le convoyer directement, alors que le temps lui permet de le faire. Là aussi, nos agents étaient vigilants à la demande du démembrement de l'ANE et ce matériel a été ramené. Donc, il n'y a pas eu de manipulation. Nous avons veillé strictement à cela que dès que le vote était terminé, le compte a été fait. Le convoi a été fait des bureaux aux centres de vote vers les communes, des communes vers les sous-préfectures et vers les préfectures.

Nous avons été des acteurs très attentifs et nous avons fait en sorte qu'il n'y ait pas de manipulation afin que le vote des Centrafricains puisse s'exprimer dans de bonnes conditions.

Propos recueillis par Sébastien Lamba